

Après la Grèce, l'Italie doit désigner son nouveau président de la République

Corinne Deloy

Analyse

Résumé :

Le président de la République italienne a démissionné le 14 janvier dernier. Son acte était attendu, Giorgio Napolitano avait en effet annoncé au quotidien *La Repubblica* le 8 novembre sa décision de mettre fin à ses fonctions à la tête de l'Etat avant la fin de l'année 2014, des propos qu'il avait confirmés le 18 décembre dans un discours. Lors de sa réélection le 23 avril 2013, le chef de l'Etat avait averti qu'il n'irait pas au bout de son 2e mandat qui devait se terminer en 2020. Il a finalement choisi de démissionner le jour où la Lettonie a pris la succession de l'Italie à la présidence de l'Union européenne.

Le président du Conseil Matteo Renzi avait demandé au président de la République de rester en poste jusqu'au vote par le parlement de la réforme du mode de scrutin qui doit mettre fin au bicaméralisme égalitaire dans le pays (la loi Italicum accorderait un bonus à tout parti qui recueillerait au moins 40% des suffrages) et de la réforme constitutionnelle qui prévoit une réduction des pouvoirs du Sénat et sa transformation en une assemblée non élue. Giorgio Napolitano a invoqué son grand âge (il aura 90 ans le 25 juin prochain) et sa fatigue pour justifier son retrait.

Matteo Renzi redoute en effet que les négociations pour la désignation du futur président de la République ne viennent interférer avec le vote des réformes qu'il souhaite mettre en place. Il craint que ses alliés gouvernementaux du Nouveau centre-droit d'Angelino Alfano, du Choix civique ou de l'Union du centre (UdC) de Pier Ferdinando Casini lui imposent un candidat en échange de leur soutien lors du vote des réformes.

Giorgio Napolitano, qui répétait qu'il n'existait pas d'option alternative aux réformes et à la modernisation du pays, a toujours été un allié sûr et important pour Matteo Renzi qu'il avait nommé en février 2014. Le président du Conseil a besoin

de parvenir à faire adopter ses réformes pour se présenter en situation de force lors des prochaines échéances électorales. « *Le président du Conseil a besoin d'avoir à la présidence de la République quelqu'un qui peut surmonter la résistance des partis et qui peut appeler à des élections anticipées avant que sa popularité ne s'effrite trop* » analyse Francesco Galietti, fondateur du centre de recherche Policy Sonar à Rome.

Le gouvernement a désormais deux semaines pour organiser l'élection présidentielle dont les 3 premiers tours de scrutin devraient avoir lieu le 29 janvier prochain. Durant ce temps, le président du Sénat Pietro Gasso assure l'intérim.

LA FONCTION PRÉSIDENTIELLE EN ITALIE : POUVOIRS ET MODE DE SCRUTIN

Le président de la République occupe dans la péninsule une fonction essentiellement honorifique. Garant de la Constitution et de l'unité du pays, il dispose de deux pouvoirs essentiels : celui de dissoudre le Parlement (sauf au cours du dernier trimestre de son mandat) et celui de renvoyer, pour deux motifs (s'il juge le texte anticonstitutionnel ou s'il considère qu'une mesure envisagée n'est pas correctement financée), une loi devant les parlementaires. Carlo

Azeglio Ciampi (1999-2006) avait utilisé ce pouvoir une première fois contre une loi sur la concentration des médias en 2003 et une seconde fois contre une réforme de la justice en 2004.

Giorgio Napolitano a joué un rôle important lors de la crise de novembre 2011 lorsqu'il a décidé de ne pas recourir à des élections anticipées après la démission du président du Conseil Silvio Berlusconi (1994-1995, 2001-2006 et 2008-2011) et choisi de nommer Mario Monti à la tête du gouvernement (2011-2013). Enfin, il a accordé un soutien important aux réformes en cours qui sont décisives pour l'avenir de l'Italie dans l'Union européenne.

Le président de la République italienne est élu pour 7 ans à bulletins secrets par un collège de grands électeurs composé par les 630 membres de la Chambre des députés, les 315 sénateurs, 7 sénateurs à vie et 58 représentants des 20 régions du pays (3 par région à l'exception du Val d'Aoste qui n'en désigne qu'un), soit au total 1 010 grands électeurs.

Lors des 3 premiers tours de scrutin de l'élection présidentielle, un candidat doit, pour être élu, recueillir au moins les 2/3 des suffrages des grands électeurs, soit 674 voix. A partir du 4e tour, la majorité simple (505 suffrages) est suffisante pour accéder à la magistrature suprême.

La tradition veut que le président de la République soit un homme de consensus qui rassemble au-delà des partis politiques. Il recueille habituellement sur son nom les suffrages de la majorité des grands électeurs. L'élection présidentielle de 2006 avait cependant été très disputée et Giorgio Napolitano avait été élu par les seules voix des grands électeurs de gauche.

Le chef de l'Etat sortant avait été réélu – une première dans l'histoire de la péninsule – le 23 avril 2013 – après 6 tours de scrutin et de nombreux coups de théâtre – après une nouvelle crise consécutive aux élections parlementaires des 24 et 25 février précédents.

QUEL(S) CANDIDAT(S) ?

A quelques jours de l'élection présidentielle, plusieurs noms circulent dont :

- l'ancien président de la Commission européenne (1999-2004) et ancien président du Conseil (2006-2008) Romano Prodi ;
- l'ancien président du Conseil (1992-1993 et 2000-2001) Giuliano Amato ;
- l'ancien maire de Rome (2001-2008) Walter Veltroni ;
- l'actuel ministre de l'Economie et des Finances Pier Carlo Padoan ;
- le ministre des Biens et des activités culturelles et du Tourisme Dario Franceschini ;
- la ministre de la Défense Roberta Pinotti ;
- le gouverneur de la Banque d'Italie Ignazio Visco ;
- la porte-parole du Parti démocrate Anna Finocchiaro ;
- l'ancienne Commissaire européenne 1995-1999 et ancienne ministre des Affaires étrangères (2013-2014) Emma Bonino (qui vient de révéler qu'elle souffrait d'un cancer du poumon).

Selon une enquête d'opinion réalisée par l'institut Ixé, Emma Bonino et Romano Prodi sont les deux personnalités qui recueillent le plus fort soutien des Italiens.

Le président du Conseil Matteo Renzi souhaiterait qu'un seul candidat se présente aux suffrages des grands électeurs. Il a avoué que trouver un successeur à Giorgio Napolitano était une tâche difficile mais a assuré qu'un candidat serait élu lors du 4e tour de scrutin. « *Nous devrions raisonnablement avoir le nom du nouveau président de la République d'ici la fin du mois* » a-t-il déclaré.

Le Parti démocrate dispose de 415 parlementaires mais espère compter sur des dizaines d'alliés au Parlement. Rappelons qu'en 2013, en dépit d'un accord passé à gauche, Romano Prodi n'avait recueilli lors du 4e tour de scrutin que 395 voix, soit -100 par rapport au nombre de grands électeurs de gauche. Gauche et droite sont actuellement très divisées en Italie tout comme le Mouvement cinq étoiles (M5s) de Beppe Grillo, ce qui rend difficile toute prévision.

Trouver une personnalité qui pourrait rassembler les partisans de Matteo Renzi, Silvio Berlusconi et Beppe Grillo paraît mission impossible.

Contrairement à ce qui se passe en Grèce, si aucun candidat n'est élu président de la République après les 3 premiers tours de scrutin, l'Italie ne sera pas contrainte à organiser des élections législatives anticipées. Le scrutin se poursuivra jusqu'à ce qu'un chef de l'Etat soit finalement désigné. En 1971, Giovanni Leone avait été désigné après 23 tours

de scrutin. En 1985, un jour avait suffi à Francesco Cossiga pour accéder à la tête du pays.

Après sa démission de la présidence de la République, Giorgio Napolitano est redevenu sénateur à vie (ce qu'il a déjà été entre 2005 et 2006). A ce titre, il participera donc à la désignation de son successeur. Le chef de l'Etat démissionnaire, qui occupera également désormais le poste de président d'honneur, a souhaité que l'Italie demeure « *unie et sereine dans un monde difficile* ».

Sergio Mattarella est le nouveau président de la République italienne

Résumé :

Sergio Mattarella a été élu président de la République italienne le 31 janvier dernier par 655 voix (sur 995 votants) lors du 4e tour de scrutin, soit 150 suffrages de plus que les 505 nécessaires pour pouvoir succéder au chef de l'Etat sortant Giorgio Napolitano, qui avait démissionné de ses fonctions le 14 janvier dernier.

Lors de l'élection présidentielle italienne, la majorité des 2/3 des suffrages des 1010 grands électeurs (672 voix) est indispensable pour être désigné à la tête de l'Etat lors des 3 premiers tours de scrutin de l'élection présidentielle, mais la majorité simple (505 suffrages) est suffisante à partir du 4e tour.

Le président du Conseil Matteo Renzi (Parti démocrate, PD) avait d'ailleurs appelé les membres de son parti à voter blanc lors des 3 premiers tours de scrutin qui se sont déroulés les 29 [1] et 30 janvier puis à se rassembler sur le nom de Sergio Mattarella le 31 janvier. « *C'est le candidat sur lequel nous jouons notre crédibilité. Il n'y aura pas d'autre candidat du Parti démocrate* » avait-il indiqué.

Cette élection présidentielle est, après les élections européennes des 24 et 25 mai 2014, un nouveau succès pour Matteo Renzi qui a réussi à contourner l'opposition de l'ancien chef du gouvernement (1994-1995, 2001-2006 et 2008-2011) Silvio Berlusconi (Forza Italia, FI) à son candidat en ralliant les voix du Nouveau centre-droit (NCD) de son ministre de l'Intérieur Angelino Alfano.

Le chef du gouvernement a prouvé à tous ceux qui lui reprochaient sa proximité avec le *Cavaliere* – notamment les membres de l'aile gauche du Parti démocrate –, qu'il était bien celui qui dirigeait le jeu. Il peut également se réjouir d'être parvenu à faire élire un président de la

République qui devrait l'accompagner dans les réformes qu'il souhaite voir mettre en place. « *Matteo Renzi peut célébrer sa victoire. Il a rassemblé son parti, renforcé sa coalition et il s'est imposé sur Silvio Berlusconi* » analyse Vincenzo Scarpetta, analyste à Open Europe (Londres).

QUI EST LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ?

« *Sergio Mattarella est l'homme de la légalité, un homme de bataille contre la mafia (son frère Piersanti, élu président de la région de Sicile en 1978, a été assassiné par la mafia le 6 janvier 1980). C'est l'un des rares chrétiens-démocrates qui ait eu le courage de démissionner* » avait déclaré Matteo Renzi juste avant le 4e tour.

Le nouveau président de la République avait en effet, en 1990, quitté son poste de ministre de l'Instruction publique pour protester contre le vote de la loi sur l'audiovisuel qu'il considérait comme un cadeau fait à Silvio Berlusconi. En



Résultats

1999, il qualifiera encore l'entrée de Forza Italia (FI) au sein du Parti populaire européen (PPE) de « cauchemar irrationnel ».

Agé de 73 ans et originaire de Palerme (Sicile), Sergio Mattarella a été à ses débuts professeur de droit parlementaire à l'université de cette ville. Ancien membre de la Démocratie chrétienne, il a été élu député en 1983 et régulièrement réélu par la suite. Il a également occupé des fonctions ministérielles à quatre reprises : ministre des Relations avec le parlement (1987-1989), puis de l'Instruction publique (1989-1990), de la Défense (1998-1999) et vice-président du Conseil (1998-1999) du gouvernement de Massimo d'Alema (1998-2000).

En 1993, Sergio Mattarella a été le rapporteur de la loi (appelée Mattarellum) qui a modifié le système électoral italien (introduction d'une dose de scrutin majoritaire pour apporter de la stabilité au pays). Cette loi a été appliquée jusqu'aux élections du 31 mai 2001.

Sergio Mattarella est un proche du Parti démocrate, auquel il n'a cependant jamais adhéré. Il s'était mis en retrait de la politique ces dernières années et, depuis le 11 octobre 2011, siégeait comme juge à la Cour constitutionnelle.

Il devient le 12e Président de la République italienne et le premier d'origine sicilienne à exercer cette fonction.

L'ÉCHEC DE SILVIO BERLUSCONI

L'élection de Sergio Mattarella à la présidence de la République constitue indéniablement un revers pour Silvio Berlusconi, condamné à suivre le scrutin en résidence surveillée dans sa villa d'Arcore (Lombardie), où il est contraint de séjourner chaque fin de semaine depuis sa condamnation dans l'affaire Mediaset, le 1er août 2013.

L'ancien président du Conseil, qui avait par son vote permis l'adoption de la réforme du mode de scrutin (Italicum) et celle du marché du travail voulues par Matteo Renzi mais combattues par l'aile gauche du Parti démocrate (24 sénateurs démocrates ont voté contre la loi Italicum le 24 janvier), s'imaginait faiseur de roi pour cette élection présidentielle. Il avait indiqué qu'il refuserait de voter pour un candidat issu de la gauche et accusé le chef du gouvernement d'avoir rompu, en choisissant Sergio Mattarella, l'accord qui les unissait et qui, selon lui, prévoyait un accord des deux hommes sur le nom d'un candidat commun. Matteo Renzi et Silvio Berlusconi ont

scellé le 18 janvier 2014 le pacte de Nazareno (nom de la rue à Rome où est situé le siège du Parti démocrate), qui stipule que Forza Italia appuie les réformes proposées par le gouvernement sur le Sénat et sur une modification de la loi électorale. En échange de cette garantie de soutien, le *Cavaliere* souhaitait avant tout pouvoir retrouver son siège de sénateur du Molise qu'il a perdu le 27 novembre 2013 à l'issue d'un vote solennel et public. Il comptait sur la souplesse, la mansuétude et surtout la grâce du futur chef de l'Etat. Ses espoirs ne devraient pas devenir réalité car Sergio Mattarella est un homme de rigueur et de convictions, très respectueux de la justice.

Silvio Berlusconi a donc perdu son pari et va devoir en outre maintenant affronter l'opposition interne de son parti. Emmenés par Raffaele Fitto, certains membres reprochent à l'ancien président du Conseil d'avoir accepté les conditions de Matteo Renzi sans assurer ses arrières, bref de s'être fait berné.

Seuls 105 des 143 parlementaires de Forza Italia avaient obéi les 28 et 29 janvier derniers à la consigne donnée par le *Cavaliere* de voter blanc lors des 3 premiers tours de scrutin.

Beppe Grillo est l'autre perdant de cette élection présidentielle. Le dirigeant du Mouvement cinq étoiles (M5s) avait enjoint ses parlementaires de voter pour l'ancien magistrat Ferdinando Imposimato à chaque tour de scrutin, une demande qui n'a pas non plus été suivie.

L'élection présidentielle est assurément un succès pour Matteo Renzi. Celui-ci pourrait toutefois connaître dans les mois à venir quelques difficultés à poursuivre la mise en place de réformes qu'il souhaite voir adopter si Silvio Berlusconi lui retirait son soutien ou si le *Cavaliere* était mis en minorité à Forza Italia.

Pour exercer les nouvelles fonctions qui sont les siennes, Sergio Mattarella n'aura qu'à traverser la rue : en effet, la Cour constitutionnelle se trouve juste en face du palais du Quirinal, résidence des chefs d'Etat italiens.

1. Ferdinando Imposimato, candidat présenté par le Mouvement cinq étoiles (M5s) de Beppe Grillo, est arrivé en tête du premier tour de scrutin le 29 janvier avec 120 voix. Plus de la moitié des 1 010 grands électeurs ont voté blanc.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.